

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM068/2023

OBJET : Règlementation du stationnement
Travaux
Parking place Jasserand

Le MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1, L 2212-2, L2212-5 ;

VU le code de la voirie routière ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande de Eric QUINTANA, en date du 20 avril 2023 ;

VU la demande des services de la commune ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux sur le mur de la propriété de Monsieur QUINTANA et le parking et la pose de bute-roue sur les places de stationnement ;

CONSIDERANT qu'il importe de régler la circulation pour assurer la sécurité des usagers et celle des ouvriers ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est à l'intérieur des limites de l'agglomération ;

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Du lundi 15 mai au mardi 31 mai 2023, le stationnement des véhicules sera interdit, sur les emplacements du parking en bataille à l'ouest de la place Jasserand.

ARTICLE 3 : Une signalisation appropriée sera installée par les services de la commune.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats des travaux 48 heures avant leur début par les services de la commune.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais,
- Monsieur le directeur des services techniques de GREZIEU-LA-VARENNE,
- Monsieur Eric QUINTANA, 10 place Jasserand, 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE.

Acte publié le

- 4 MAI 2023

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE, le 02 mai 2023.

LE MAIRE : Bernard ROMIER

